

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Inscription « CO'LIDAYS »

### 2018 - 2019

#### Association L'Entrepôt

Stages pluridisciplinaires (découverte de trois activités artistiques sur 2 jours)  
pour deux groupes d'enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 12 ans.  
Accueil entre 8h30 et 9h - Départ entre 16h30 et 17h

#### Pendant les vacances de Toussaint,

**22 et 23 octobre 2018 :**  
(première semaine)

Pour les 5/8 ans : yoga, théâtre, loisirs créatifs  
Pour les 9/12 ans : kendo, théâtre, scrapbooking

**29 et 30 octobre 2018 :**  
(deuxième semaine)

Pour les 5/8 ans : peinture, danse africaine, marionnettes  
Pour les 9/12 ans : danse contemporaine, marionnettes, peinture

#### Pendant les vacances d'hiver,

**11 et 12 février 2019 :**  
(première semaine)

Pour les 5/8 ans : peinture, flamenco, cirque  
Pour les 9/12 ans : hip-hop, atelier d'écriture, aromathérapie

#### Pendant les vacances de Pâques,

**8 et 9 avril 2019 :**  
(première semaine)

Pour les 5/8 ans : chant&kinésiologie, loisirs créatifs, cirque  
Pour les 9/12 ans : musique, hip-hop, couture-crédation

**15 et 16 avril 2019 :**  
(deuxième semaine)

Pour les 5/8 ans : atelier ressources, qi gong, théâtre  
Pour les 9/12 ans : atelier ressources, flamenco, théâtre

#### Pendant les vacances d'été,

**8 et 9 juillet 2019 :**  
(première semaine)

Pour les 6/11 ans  
*la programmation des activités sera disponible au printemps*

Tarif : 80€ les deux jours (- 5% pour les fratries)

Contact et infos : 04 42 58 29 96 / [lentrepot.venelles@orange.fr](mailto:lentrepot.venelles@orange.fr)

Les activités se pratiquent pieds nus ou en chaussettes, en tenue souple et confortable.  
A prévoir : un pique-nique et une bouteille d'eau !

Vous trouverez au verso un règlement intérieur. Merci d'avance pour le respect du lieu et des autres utilisateurs.

L'Entrepôt est affilié aux chèques-vacances et coupons sport ANCV, au dispositif Lattitude13 du département et également au Pass'loisirs du CCAS de la ville de Venelles  
En outre, pensez à vous renseigner auprès de votre employeur des avantages dont vous pouvez bénéficier pour une activité culturelle et sportive de vos enfants.

Nous vous souhaitons de très bons moments parmi nous !  
*Le collectif de l'Entrepôt*

# Association L'ENTREPOT

Espace Chorégraphique et Culturel  
Venelles-Pays d'Aix

L'Entrepôt a pour objectifs la gestion et la coordination du lieu « l'Entrepôt, Espace chorégraphique et culturel ».  
L'association en assure son bon fonctionnement.

Elle offre des conditions de travail adaptées aux besoins de ses résidents.

Et s'engage à offrir à tous les publics une cohérence artistique et des propositions de qualité autour du spectacle vivant et des activités parallèles.

L'Entrepôt est constitué d'associations « partenaires résidentes », qui proposent des activités. Chaque résident est entièrement responsable des agissements de ses adhérents au sein du site. Chaque résident et tous ses adhérents s'engagent à respecter scrupuleusement le règlement intérieur ci-dessous.

## REGLEMENT INTERIEUR

### Règles de vie commune :

L'Entrepôt est un lieu de travail, de convivialité, de plaisir et d'exigence.

A chaque entrée dans l'Entrepôt, la discrétion est exigée. Quand le rideau rouge est fermé, un cours a lieu de l'autre côté, et chacun s'engage à respecter le travail des autres.

Tous les adhérents de chaque association s'engagent à adopter un comportement sérieux et sensible au sein du lieu. La vente de confiseries et boissons se fait en confiance sur le comptoir de l'entrée principale par un paiement en tirelire.

Les sanitaires et vestiaires se doivent d'être laissés propres.

L'accès à la cuisine se fait sous la responsabilité du résident, et elle doit toujours être laissée propre.

LES CHAUSSURES SONT INTERDITES DANS LES 3 SALLES DE TRAVAIL (sauf aménagements à préciser)

Toute nourriture y est aussi interdite.

Les téléphones mobiles doivent être éteints pendant les cours,

Il est INTERDIT de FUMER dans tous les espaces,

Il est interdit d'y introduire des animaux.

L'utilisation du matériel sono, vidéo, des chauffages... est strictement réservée au résident, non à ses adhérents.

**IL EST INTERDIT DE SE GARER DEVANT LES AUTRES ENTREPRISES DE LA COPROPRIETE.**

**Seules les places situées après la ligne blanche, devant les deux salles de L'Entrepôt, sont autorisées.**

### Sécurité :

Toute personne entrant dans l'Entrepôt est tenue de respecter les règles élémentaires de sécurité, de lire les panneaux concernant les mesures de prévention contre l'incendie et d'en appliquer les consignes.

### Responsabilité :

L'Entrepôt ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable des accidents corporels engendrés par la pratique d'une activité ainsi que des vols ou détérioration sur les effets personnels des adhérents.

### Mineurs :

Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant. Les enfants ayant l'autorisation de sortir seuls doivent remettre à leur professeur une attestation écrite de leurs parents.

Il appartient aux parents d'assurer ou de faire assurer la surveillance des enfants en dehors des heures de cours, l'Entrepôt et les associations résidentes ne pouvant être tenus pour responsable.

L'Entrepôt se réserve le droit d'avertir puis d'exclure tout adhérent qui ne respecterait pas ce règlement intérieur. Tout adhérent dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations.

Toute agressivité verbale ou physique envers autrui sera passible d'une exclusion immédiate.

**FICHE INSCRIPTION 2018-2019  
ASSOCIATION L'ENTREPOT**

**CO'LIDAYS**

**Dates choisies :**

**22 et 23 octobre 2018**

**11 et 12 février 2019**

**8 et 9 avril 2019**

**29 et 30 octobre 2018**

**15 et 16 avril 2019**

**8 et 9 juillet 2019**  
(pour les 6/11 ans)

**5/8 ans**

**9/12 ans**

Nom et prénom du participant :

Date de naissance du participant :

Nom et prénom du parent :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail (merci de l'écrire EN MAJUSCULE) :

Votre adresse mail sera utilisée par l'Entrepôt pour être tenu au courant d'informations importantes.

Attention, les campagnes de communication arrivent souvent dans les spam, pensez à aller les vérifier !  
Enregistrer l'adresse mail de l'Entrepôt dans vos contacts augmente vos chances de recevoir nos messages.  
Si vous ne recevez pas de mails, merci de nous le faire savoir au plus tôt.

**A FOURNIR :**

- Le règlement de la cotisation (à l'ordre de l'Entrepôt) : 80€
- Le bulletin d'adhésion à l'Entrepôt et son règlement (par chèque ou espèces à prix libre min 1€)

Observations particulières que vous jugez utile de nous indiquer :

J'ai lu les informations pratiques et le règlement intérieur de l'Entrepôt et je m'engage à les respecter.

**J'ai noté que le remboursement n'est possible que pour raisons médicale, professionnelle ou d'un changement d'adresse à plus de 25km sur justificatif.**

Nom, qualité, et signature :